

# Compte rendu de la réunion ET SI NOUS du Samedi 8 Janvier 2022

Présents : Yves S, Yves B, Laure, Régine, Lionel, Véro., Athmane, Philippe, Gérald, Cathy, Roxane, Josiane, Cat

## **LE BARLABAS**

Bilan du premier bar, vendredi 7 janvier de 18 h 30 à 22 h : 34 adhésions au bar ont été réalisées. Cette soirée a été chaleureuse et la salle accueillante. Le matériel performant (caisse enregistreuse) permet une gestion plus facile. 226 euros de recette (adhésions et consommations).

Le groupe bar s'est réuni le 8 décembre : différents documents ont été établis et validés (à lire en pièces jointes).

Le groupe référent est composé de Laure et Cat. Il est destiné à rendre compte à l'association Et Si Nous des différentes actions et à faire remonter les informations.

Un groupe actif de gestion et d'animation (G.A.G.A) a vu le jour : il est composé de 6 personnes pour une durée de 6 mois (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022), renouvelable 3 par 3 .

Il se compose de Francine, Laure, Cathy, Josiane, Yves S., Cat pour ce premier semestre.

Ce groupe se réunit tous les 15 jours le mercredi après midi pour la gestion des stocks, les commandes des produits, les proposition d'animations, la gestion du calendrier, etc.

Prochaine réunion du groupe **MERCREDI 12 JANVIER** à 14 h00 chez Laure.

Une personne de ce groupe doit être présente à chaque ouverture du bar avec la personne volontaire du jour.

La cotisation pour le Bar associatif est à 5 euros (à ne pas confondre avec la cotisation à ET SI NOUS qui est de 5 euros aussi!) avec une boisson offerte. Cette augmentation se justifie par l'augmentation des frais de fonctionnement de la salle (chauffage granulés, électricité, eau, matériel divers...)

Pour l'instant, on demande le pass sanitaire, masque et pas de station debout prolongée au bar.

Pour les prochains jours d'ouverture, ce serait bien de demander aux usagers ce qu'ils attendent du bar, leurs envies... A voir sous quelle forme (boîte à idées, sondage papier...)

Il a été également finalisé le règlement intérieur, qui sera affiché (voire en pièce jointe).

La charte d'utilisation pour un autre usage que le bar a été finalisée également ainsi que la convention de mise à disposition de la salle du bar pour les autres associations du plateau extérieures à Et si nous.(copie sera transmise à la mairie de Barci). Le montant de la caution a été sujet à discussion. La salle étant équipée de matériel coûteux, elle est fixée à 1000 euros (non encaissée).

L'assurance est souscrite auprès de la MAIF.

Pour une utilisation ponctuelle une participation de 30 euros est demandée pour les frais (chauffage, électricité, eau...)

Pour une utilisation régulière une participation de 20 euros par séance.

Pour une activité proposée par les membres d'Et si nous, il n'y a pas de participation demandée.

Un classeur avec les notices d'utilisation des appareils est à disposition, et également un affichage au mur proche des appareils.

Un groupe a travaillé sur l'achat du vidéo projecteur, des cimaises... Philippe MACE et Régine s'occupent du vidéo projecteur, Gérald s'occupe des cimaises et du panneau avec les dessins de Jean-Pierre (petits moutons) pour afficher sous le panneau en liège.

**POUR PARTICIPER A L AFFICHAGE et PROPOSER VOS PHOTOS, ENVOYER UN MAIL A GERALD DE VIVIES QUI REGROUPE TOUT CA DANS UNE DROP BOX ET VOUS ENVERRA LE LIEN : deviviesg@gmail.com**

Françoise s'occupe de construire un panneau d'affichage en liège.

Cathy s'occupe de l'affichage des règles de vie en bulles ludiques.

**POUR LES VENDREDI d'OUVERTURE**

Appel à volontaires pour tenir le bar de temps en temps !

Un tableau papier pour pouvoir s'inscrire sera mis à disposition dans la salle.

La question se pose sur proposer ou pas quelque chose à manger ou grignoter les jours d'ouverture (pour éviter de boire sans manger...) systématiquement et quoi ? Chips, biscuits apéritifs, en sachets individuels mis à la vente ?

Idée proposée de pouvoir emmener son pique-nique ?

## **CLIMAT**

Philippe ROSSELLO a fait un gros travail sur le sommaire du cahier. Il sollicite Et Si Nous pour participation avec envoi de photos, documents, etc. ces envois peuvent se faire auprès de Gérald [deviviesg@gmail.com](mailto:deviviesg@gmail.com) qui regroupe les documents dans la drop box.

Réflexion du groupe Et Si Nous pour développer des services collectifs au service des villages du plateau ressourcerie, épicerie ambulante, petit marché de produits locaux, co voiturage...)

Groupe de travail : Roxane, Lionel, Gérald, Yves B., Marie Lacoux?et Cécile ?)

## **FONDATION DE FRANCE**

Lionel a renvoyé le document de restitution des actions pour obtenir auprès de la Fondation le reliquat de la somme restant à verser.

Un deuxième dossier de restitution est à finaliser également pour le projet du G.R.E.C

## **BIODIVERSITE**

**Premier temps fort** : accueil en résidence de 4 artistes en création (littéraire, peinture, expo) pendant une semaine sur le territoire de Barci.

Accord général pour utiliser la salle du bar du lundi au vendredi sur la semaine du 11 au 16 avril avec restitution le vendredi soir à l'ouverture du Bar.

Une demi journée sera consacrée à la rencontre des habitants du village pour parler de leur territoire, avec enregistrement (dictaphone ou téléphone...)

Il faut trouver un hébergement pour ces 4 artistes. Gîtes ? Chez l'habitant ? s'adresser à Roxane si proposition d'hébergement. roxanedv@hotmail.fr  
Les frais sont pris en charge par Le Coboy.

**deuxième temps fort** : FÊTE DE LA SCIENCE première semaine d'octobre sur le thème « LE CHANGEMENT CLIMATIQUE info, intox ! »

Fort soutien du département et de la Région.

1 journée complète le samedi

Faire participer les scolaires, ateliers, conférence (du GREC éventuellement)

L'expo prévue sur le thème « La nature reprend ses droits »

le lieu : l'ancienne décharge de Barci (route des Faïsses)

Comment ? récup de vieux matériel, transformation, plantation à l'intérieur ( exemple tambour de machine à laver...) ateliers avec des artisans, un forgeron , ferronnier...

Proposition pour une ballade sur site d'une heure environ...

Le parking reste un problème à anticiper.

Régine fait passer l'info : le 8 mai le centre des soins pour animaux de Plan de Vitrolles fête ses 25 ans avec Michel Phisel. Proposition d'intégrer l'expo 2021 sur la biodiversité de la Crête du coq à cette occasion.

## **BIEN VIEILLIR**

Les ateliers se mettent en place. La convention de partenariat avec Et Si Nous a été validée.

Premier atelier : Premiers secours et prévention des chutes au mois de mars 2022 /4 séances

deuxième atelier : nutrition et éveil corporel au mois de mai /5 séances

Cat attend les propositions de coach de l'ASEPT.

Réunion à prévoir avec le groupe pour lancer la communication et la mise en place.

## **STATUTS**

Modification à effectuer sur le nombre de secrétaire et de trésorier.

Décision de modifier l'article 9 en écrivant de 1 à 3 secrétaires et de 1 à 3 trésoriers (au lieu de 1)

Régine s'en occupe

***PROCHAINE REUNION ET SI NOUS  
SAMEDI 12 FEVRIER 2022 à 9 h 30 AU BARLABAS***

# Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire ET SI NOUS du Samedi 8 Janvier 2022

Présents : Yves S, Yves B, Laure, Régine, Lionel, Véro., Athmane, Philippe, Gérald, Cathy, Roxane, Josiane, Cat

## **MODIFICATION DES STATUTS**

Modification à effectuer sur le nombre de secrétaire et de trésorier.

Décision de modifier l'article 9 en écrivant de 1 à 3 secrétaires et de 1 à 3 trésoriers (au lieu de

### **Article 9**

**L'Assemblée Générale désignera tous les ans de un à trois secrétaires et de un à trois trésoriers,**  
dont les postes seront remis au vote chaque année.

Toutes les responsabilités exercées au sein de l'association le sont à titre bénévole.

L'Assemblée Générale se réunit autant que de besoin et définit son calendrier de réunions.

Elle peut désigner un ou plusieurs membres actifs pour mener les actions qu'elle décide.

Modification approuvée à l'unanimité, le 8 janvier 2022